



**ORDRE DU JOUR**  
**ASSEMBLÉE DU 1<sup>er</sup> AVRIL 2021**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mars 2021
3. Loisirs
  - a) Rapport du Directeur du service des loisirs
  - b) Remerciement aux bénévoles
  - c) Offre de services professionnels : accompagnement pour la préparation du plan d'organisation de la surveillance et des secours de la piscine extérieure et la formation du personnel
4. Incendie
  - a) Rapport du Directeur du service de Sécurité incendies
5. Urbanisme
  - a) Rapport de la responsable de l'urbanisme
  - b) Vente d'une partie du lot 5 824 778
6. Travaux publics
  - a) Rapport du Directeur des travaux publics
  - b) Achat arbres
  - c) Achat sel de déglacage
  - d) Collecte RDD
  - e) Marquage de chaussée: Achat de peinture
  - f) Embauche d'un employé temporaire: Site de récupération
  - g) Monsieur Serge Bouchard: Contrat
7. Comptes à payer (Municipalité)
  - a) Comptes à payer pour le mois d'avril 2021
  - b) Comptes payés durant le mois de mars 2021



8. Comptes à payer (Facture): Centre sportif régional Louis Cyr inc. (2 472.89\$)
9. Demande de don: Apprendre en coeur
10. Assurances 2021
11. Modification de la politique de gestion interne de la bibliothèque municipale
12. Caravane des Cultures
13. Compo-Haut-Richelieu : Demande offre de services
14. Achat et tirage de trousse de produits économiseurs d'eau et d'énergie
15. Varia
16. Public: Période de questions
17. Levée de l'assemblée

CONSIDÉRANT les directives de la Santé publique et du Gouvernement du Québec et que le Conseil municipal a l'autorisation de siéger à huis clos, prendre part, délibérer et voter par tout moyen de communication, les membres du conseil municipal de Napierville informent la population que le Conseil siègera à huis clos pour la séance ordinaire du 01 avril 2021. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous les communiquer soit par courriel : [jarchambault@napierville.ca](mailto:jarchambault@napierville.ca) ou par téléphone au 450-245-7210.

Le public ne sera pas admis pour les prochaines séances, et ce, jusqu'à nouvelle ordre.  
Nous vous remercions de votre collaboration.